



A.D.I.
Agence Diagnostics Immobiliers



Dossier Technique Immobilier

CLIC SUR LE LIEN ICI : <https://www.adi-reunion974.fr/>

06 92 400 205 / adi.reunion974@gmail.com

Numéro de dossier : 26036699_p01 **DEMOLITION**
Date du repérage : 21/04/2026



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : ...**La Réunion**

Adresse :**29 Amiral Lacaze**

Commune :**97400 ST DENIS**

**Section cadastrale FR, Parcelle(s) n°
2462**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
, Lot numéro Non communiqué

Périmètre de repérage :

PARTIE REFERENCEE SUR PLAN

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom :**DRFIP DE LA REUNION**

Adresse :

Objet de la mission :

- | | | |
|--|---|--|
| ☐ Dossier Technique Amiante | ☐ Diagnostic de Performance Energétique | ☐ Diag. Assainissement |
| ☐ Constat amiante avant-vente | ☐ Etat relatif à la présence de termites | ☐ Diag. Piscine |
| ☐ Dossier amiante Parties Privatives | ☐ Etat parasitaire | ☐ Diag. Installations Gaz |
| ☐ Diag amiante avant travaux | ☐ Etat des Risques et Pollutions | ☐ Diag. plomb dans l'eau |
| ☒ Diag amiante avant démolition | ☐ Etat des lieux | ☐ Diag. Installations Electricité |
| ☐ Contrôle Périodique Amiante | ☐ Métrage (Loi Carrez) | ☐ D.Technique DTG |
| ☐ Amiante HAP | ☐ Métrage (Surface Habitable) | ☐ Diagnostic de Performance Energétique |
| ☐ Strategie Dossier Amiante | ☒ Plomb avant Travaux | ☐ Diag. Radon |
| ☐ Diagnostic de Performance Energétique | ☐ Exposition au plomb (DRIPP) | ☐ Vérif. accessibilité handicapé |
| ☐ Mold Inspection | | ☐ Diag. Performance Numérique |

Résumé de l'expertise n° 26036699_p01

Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Adresse : **29 Amiral Lacaze**

Commune : **97400 ST DENIS**

Section cadastrale FR, Parcelle(s) n° 2462

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

, Lot numéro Non communiqué

Périmètre de repérage : **PARTIE REFERENCEE SUR PLAN**

Prestation	Lien vidéo ↓	Qr code	Conclusion
	VALIDITE 1 AN SI MESURE POSITIVE https://www.adi-reunion974.fr/constat-risques-exposition-au-plomb-lutter-saturnisme-i3.html		En mode avant travaux/ avant demolition le tableau des mesures fait office de conclusion.
	LISTE C RECHERCHE DESTRUCTIVE https://www.adi-reunion974.fr/point-diagnostic-amiante-avant-travaux-i13.html		Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.



Sur anciennes analyses dossier 019689

21/04/2026

Norme NF X 46-020 d'Août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis

..... **Date du permis de construire non connue**

Nom et prénom : ... **DRFIP DE LA REUNION - M. SAIDOU Christophe**
Adresse :

Raison sociale de l'entreprise : **ADI 974 Agence Diagnostics Immobiliers** (Numéro SIRET : **91050798700014**)
 Adresse : **241 Ter chemin fond de puits, 97422 LA SALINE**
 Désignation de la compagnie d'assurance : **Klarity Assurance**
 Numéro de police et date de validité : **CDIAGK002454 - 01/02/2027**

Pagination : le présent rapport avec les annexes comprises, est constitué de 113 pages

Sommaire

- 1 Les conclusions**
- 2 Le(s) laboratoire(s) d'analyses**
- 3 La mission de repérage**
 - 3.1 L'objet de la mission
 - 3.2 Le cadre de la mission
 - 3.2.1 L'intitulé de la mission
 - 3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission
 - 3.2.3 L'objectif de la mission
 - 3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire.
 - 3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)
 - 3.2.6 Le périmètre de repérage effectif
- 4 Conditions de réalisation du repérage**
 - 4.1 Bilan de l'analyse documentaire
 - 4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ
 - 4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur
 - 4.4 Plan et procédures de prélèvements
- 5 Résultats détaillés du repérage**
 - 5.0 Liste des matériaux (Liste C) reconnus visuellement
 - 5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)
 - 5.2 Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse
 - 5.3 Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante sur justificatif
 - 5.4 Liste des zones, présentée par catégorie
 - 5.5 Récapitulatif zone par zone
- 6 Signatures**
- 7 Annexes**

1. – Les conclusions

1.1. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2, il a été repéré :**- des matériaux et produits ayant fait l'objet d'analyse, ne contenant pas d'amiante :**

Calorifuge (tresses, coquilles, matelas...) (1 + - CLIM)
Ragréage (1 - Courcive)
CARRELAGE (1 - archive ext)
Colle de carrelage (1 - archive ext)
Peinture décorative (1 - archive ext)
Ragréage (1 + - CLIM)
Ragréage (Archive 3; Garage)
Peinture décorative (Archive 3; Garage)
Colle de carrelage (1 - archive ext; 1 - sanitaire ext)
Colle de carrelage (1 - archive ext; 1 - sanitaire ext)
Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) (1 - archive ext; 1 - sanitaire ext)

1.2. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2 les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

2. – Le(s) laboratoire(s) d'analyses

Raison sociale et nom de l'entreprise : ... ITGA**Adresse :** 30 rue andré lardy - imm. les cuves de la mare 97438 Sainte Marie**Numéro de l'accréditation Cofrac :**

3. – La mission de repérage

3.1 L'objet de la mission

Dans le cadre de la démolition de l'immeuble bâti, ou de la partie d'immeuble bâti, décrit en page de couverture du présent rapport, la mission consiste à repérer dans cet immeuble, ou partie d'immeuble, les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

3.2 Le cadre de la mission

3.2.1 L'intitulé de la mission

«Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante avant démolition».

3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission

L'article R. 1334-19 du code de la construction et de l'habitation prévoit que « Les propriétaires des immeubles bâtis mentionnés à l'article R. 1334-14 font réaliser, préalablement à la démolition de ces immeubles, un repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante ».

Conjointement, l'article L4531-1 du code du travail prévoit au titre de l'évaluation des risques que le maître d'ouvrage, doit réaliser un repérage de tout agent cancérigène portant sur les matériaux susceptibles d'en contenir et qui doivent faire l'objet de travaux. Cette mission est soumise aux obligations relatives aux activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante (articles R 4412-97 à 113 et R 4412-139 et suivants du code du travail)

La mission, s'inscrivant dans ce cadre, se veut conforme aux textes réglementaires de référence mentionnés en page de couverture du présent rapport.

3.2.3 L'objectif de la mission

«Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser tous les matériaux et produits contenant de l'amiante dans l'immeuble à démolir.»

Des listes de matériaux pouvant contenir de l'amiante sont définies de façon non exhaustive dans l'annexe 13-9 du Code de la santé publique est l'annexe 13.9 (liste C) et par la norme NFX 46-020.

3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire

Le programme de repérage est défini par la liste C de l'Annexe 13.9 du Code de la santé publique et l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'Août 2017

Extrait de l'annexe 13.9 (liste C) du Code de la santé publique modifié (liste non exhaustive)

Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
1. Toiture et étanchéité	
Plaques ondulées	Plaques en fibres-ciment
Ardoises	Ardoises composites Ardoises fibres-ciment
Eléments ponctuels	Conduits de cheminée Conduits de ventilation Conduits d'évacuation d'eau
Revêtements bitumineux d'étanchéité	Bardeaux d'asphalte Bardeaux bitume ("shingle") Pare-vapeur Revêtements Colles
Accessoires de toitures	Rivets Faîtages Closoirs
2. Façades	
Panneaux sandwichs	Plaques Joints d'assemblage Tresses
Bardages	Plaques fibres-ciment Bacs fibres-ciment Ardoises fibres-ciment Isolants sous bardages
Appuis de fenêtres	Eléments fibres-ciment
3. Parois verticales intérieures et enduits	
Murs et cloisons	Flocages Enduits projetés Revêtements durs (plaques planes fibres-ciment) Joints de dilatation
Poteaux (périphériques et intérieurs)	Flocages Enduits projetés Joints de dilatation Entourage de poteaux (carton) Entourage de poteaux (fibres-ciment) Entourage de poteaux (matériau sandwich) Entourage de poteaux (carton+plâtre) Peintures intumescents

Cloisons légères ou préfabriquées	Panneaux de cloisons
	Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (tresses)
	Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (carton)
	Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (fibres-ciment)
Gaines et coffres verticaux	Flocages
	Enduits projetés coupe-feu
	Enduits lissés coupe-feu
	Enduits talochés coupe-feu
Portes coupe-feu, portes pare-flammes	Panneaux
	Vantaux
	Joints
4. Plafonds et faux-plafonds	
Plafonds	Flocages
	Enduits projetés
	Panneaux collés ou vissés
	Coffrages perdus (carton-amiante)
	Coffrages perdus (fibres-ciment)
	Coffrages perdus (composites)
Poutres et charpentes (périphériques et intérieures)	Flocages
	Enduits projetés
	Peintures intumescentes
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies
	Jonctions avec la façade
	Calfeutrements
	Joints de dilatation
Gaines et coffres horizontaux	Flocages
	Enduits projetés
	Panneaux
	Jonction entre panneaux
Faux-plafonds	Panneaux
	Plaques
5. Revêtements de sol et de murs	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	Dalles plastiques
	Colles bitumineuses
	Revêtement plastique avec sous-couche
	Chape maigre
	Calfeutrement des passages de conduits
	Revêtement bitumineux des fondations
	Sous-couche des tissus muraux
Revêtements de murs	Revêtements durs (plaques de menuiseries)
	Revêtements durs (fibres-ciment)
	Colles des carrelages
6. Conduits, canalisations et équipements	
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides)	Calorifugeages
	Enveloppes de calorifuges
	Conduits fibres-ciment
Conduits de vapeur, fumée, échappement	Conduits fibres-ciment
	joints entre éléments
	Mastics
	Tresses
	Manchons
Clapets / volets coupe-feu	Clapets coupe-feu
	Volets coupe-feu
	Rebouchage
Vide-ordures	Conduit fibres-ciment
7. Ascenseurs et monte-charge	
Portes et cloisons palières	Portes palières
	Cloisons palières
Trémie	Flocages
	Bourres
	Jonction murs / plancher
	Joints mousse
Machinerie	Flocages
	Bourres
	Jonction murs / plancher
	Joints mousse
8. Equipements divers	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes.....	Bourres
	Tresses
	Joints
	Calorifugeages
	Peintures anti-condensation
	Plaques isolantes internes
	Plaques isolantes externes
	Tissu amiante
9. Installations industrielles	
Fours, étuves, tuyauteries...	Bourres
	Tresses
	Joints
	Calorifugeages
	Peintures anti-condensation
	Plaques isolantes

	Tissu amiante
	Freins
	Embrayages
10. Coffrages perdus	
Coffrages et fonds de coffrages perdus	Eléments fibres-ciment

Extrait de l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'Août 2017 (liste non exhaustive)

1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités	Plaques ondulées et planes
	Ardoises, bardeaux bitumineux
	Éléments associés à la toiture
	Éléments sous toiture
	Étanchéité de toiture terrasse
2 - Parois verticales extérieures et Façades	Fenêtres de toit, lanternaux, verrières
	Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich
	Isolant et protection thermique ou acoustique sous bardage
	Façades lourdes y compris poteaux
	Menuiseries extérieures
3 - Parois verticales intérieures	Éléments associés aux façades
	Murs et cloisons maçonnés
	Poteaux
	Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)
	Gaines et coffres verticaux
4 - Plafonds et faux plafonds	Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques
	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres
	Plafonds
	Poutres et charpentes
	Poutres et charpentes
5 - Planchers et planchers techniques	Gaines et coffres horizontaux
	Faux plafonds
	Suspentes et contrevents
	Revêtements de sols
	Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)
6 - Conduits et accessoires intérieurs	Clapets / volets coupe-feu
	Vide-ordures
	Portes et cloisons palières
	parois des équipements
	Matériels en machinerie
7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques	Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes
	Convecteurs et radiateurs électriques
	fusibles à broche
	canalisations électriques préfabriquées
	Coffres-forts
8 - Équipements divers et accessoires	Portes de placard, baignoires et éviers métalliques
	Jardinières, bac à sable incendie
	Étanchéité des murs enterrés
	Parois verticales et horizontales enterrées
	Conduits et fourreaux
9 - Fondations et soubassements	Conduits, Siphons
	Voiries
	Espaces sportifs
	Aménagements extérieurs
	Aménagements extérieurs
10 - Aménagements, voiries et réseaux divers	

3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)

En plus du programme de repérage réglementaire, le présent rapport porte sur les parties de composants suivantes :

Composant de la construction	Partie du composant ayant été inspecté (Description)	Sur demande ou sur information
Néant	-	

3.2.6 Le périmètre de repérage effectif

Il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités.

Etendu de la démolition :

Néant

Liste des pièces visitées

Rez de chaussée,
DEGAGEMENT 3,
LOCAL MENAGE,
ARCHIVE 3,
Garage,
local tech 2,

1er étage,
1 - Courcive,
1 - terrasse ext,
1 - ESC DESC,
1 - archive ext,
1 - sanitaire ext,
1 + - CLIM

4. – Conditions de réalisation du repérage

4.1 Bilan de l'analyse documentaire

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	-
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	-
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	-

Observations :

Néant

4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ

Date de la commande : 21/04/2026

Date(s) de visite de l'ensemble des locaux : 21/04/2026

Heure d'arrivée : 08 h 30

Durée du repérage : 35H

Personne en charge d'accompagner l'opérateur de repérage : M. SAIDOU Christophe DRFIP DE LA REUNION

4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision d'Août 2017.

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	X
Vide sanitaire accessible			X
Combles ou toiture accessibles et visitables			X

4.4 Plan et procédures de prélèvements

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

5. – Résultats détaillés du repérage

5.0 Liste des matériaux (Liste C) reconnus visuellement

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation	Commentaires
1 + - CLIM	Identifiant: M007-P005 Description: Calorifuge (tresses, coquilles, matelas...) Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
1 - Courcive	Identifiant: M069-P061 Description: Ragréage Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
1 - terrasse ext	Identifiant: M070 Description: BOIS Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		
1 - archive ext	Identifiant: M071-P062 Description: CARRELAGE Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	Identifiant: M072-P063 Description: Colle de carrelage Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	Identifiant: M073-P064 Description: Peinture décorative Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
1 + - CLIM	Identifiant: M074-P065 Description: Ragréage	Absence d'amiante		

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation	Commentaires
	Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	(Après analyse en laboratoire)		
Archive 3; Garage	Identifiant: ZPSO13-M035 Description: Ragréage Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	Identifiant: ZPSO14-M036 Description: Peinture décorative Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
1 - archive ext; 1 - sanitaire ext	Identifiant: ZPSO27-M071 Description: Colle de carrelage Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	Identifiant: ZPSO28-M072 Description: Colle de carrelage Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		
	Identifiant: ZPSO29-M073 Description: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) Liste selon annexe.13-9 du CSP: C	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		

5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)

Matériaux ou produits contenant de l'amiante

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation et préconisations
Néant	-		

5.2 Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse

Localisation	Identifiant + Description
1 + - CLIM	Identifiant: M007-P005 Description: Calorifuge (tresses, coquilles, matelas...) Liste selon annexe.13-9 du CSP: C
1 - Courcive	Identifiant: M069-P061 Description: Ragréage Liste selon annexe.13-9 du CSP: C
1 - archive ext	Identifiant: M071-P062 Description: CARRELAGE Liste selon annexe.13-9 du CSP: C
	Identifiant: M072-P063 Description: Colle de carrelage Liste selon annexe.13-9 du CSP: C
	Identifiant: M073-P064 Description: Peinture décorative Liste selon annexe.13-9 du CSP: C
1 + - CLIM	Identifiant: M074-P065 Description: Ragréage Liste selon annexe.13-9 du CSP: C
Archive 3; Garage	Identifiant: ZPSO13-M035 Description: Ragréage Liste selon annexe.13-9 du CSP: C
	Identifiant: ZPSO14-M036 Description: Peinture décorative Liste selon annexe.13-9 du CSP: C
1 - archive ext; 1 - sanitaire ext	Identifiant: ZPSO27-M071 Description: Colle de carrelage Liste selon annexe.13-9 du CSP: C
	Identifiant: ZPSO28-M072 Description: Colle de carrelage Liste selon annexe.13-9 du CSP: C
	Identifiant: ZPSO29-M073 Description: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) Liste selon annexe.13-9 du CSP: C

5.3 Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante sur justificatif

Localisation	Identifiant + Description
1 - terrasse ext	Identifiant: M070 Description: BOIS

Localisation	Identifiant + Description
	Liste selon annexe.13-9 du CSP: C Justificatif: Matériau qui par nature ne contient pas d'amiante

5.4 Liste des zones, présentée par catégorie

1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités

Sans objet

2 - Parois verticales extérieures et Façades

Sans objet

3 - Parois verticales intérieures

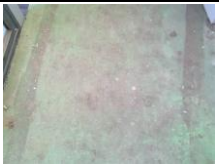
M072 : Partie à inspecter : Colle de carrelage.					
Niveau : 1					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
archive ext	1	Identifiant : M072 Description : Colle de carrelage Résultat : Absence d'amiante	Oui 1 - archive ext	P063	
M073 : Partie à inspecter : Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) (Peinture décorative).					
Niveau : 1					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
archive ext	1	Identifiant : M073 Description : Peinture décorative Résultat : Absence d'amiante	Oui 1 - archive ext	P064	
ZPSO14-M036 : Partie à inspecter : Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) (Peinture décorative).					
Pièces : Archive 3; Garage					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Archive 3; Garage	1	Identifiant : ZPSO14-M036 Description : Peinture décorative Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
ZPSO28-M072 : Partie à inspecter : Colle de carrelage.					
Niveau : 1					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
archive ext; 1 - sanitaire ext	1	Identifiant : ZPSO28-M072 Description : Colle de carrelage Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		
ZPSO29-M073 : Partie à inspecter : Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...).					
Niveau : 1					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
archive ext; 1 - sanitaire ext	1	Identifiant : ZPSO29-M073 Description : Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

4 - Plafonds et faux plafonds

Sans objet

5 - Planchers et planchers techniques

M069 : Partie à inspecter : Ragrée.					
Niveau : 1					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo

Courcive	1	Identifiant : M069 Description : Ragréage Résultat : Absence d'amiante	Oui 1 - Courcive	P061	
----------	---	--	---------------------	------	---

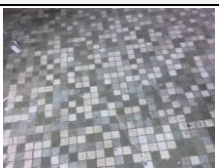
M070 : Partie à inspecter : BOIS.

Niveau : 1

Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
terrasse ext	1	Identifiant : M070 Description : BOIS Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

M071 : Partie à inspecter : CARRELAGE.

Niveau : 1

Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
archive ext	1	Identifiant : M071 Description : CARRELAGE Résultat : Absence d'amiante	Oui 1 - archive ext	P062	

M074 : Partie à inspecter : Ragréage.

Niveau : 1 +

Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
CLIM	1	Identifiant : M074 Description : Ragréage Résultat : Absence d'amiante	Oui 1 + - CLIM	P065	

ZPSO13-M035 : Partie à inspecter : Ragréage.

Pièces : Archive 3; Garage

Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Archive 3; Garage	1	Identifiant : ZPSO13-M035 Description : Ragréage Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

ZPSO27-M071 : Partie à inspecter : Colle de carrelage.

Niveau : 1

Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
archive ext; 1 - sanitaire ext	1	Identifiant : ZPSO27-M071 Description : Colle de carrelage Résultat : Absence d'amiante	Aucun prélèvement		

6 - Conduits et accessoires intérieurs

M007 : Partie à inspecter : Calorifuge (tresses, coquilles, matelas...).

Niveau : 1 +

Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
CLIM	1	Identifiant : M007 Description : Calorifuge (tresses, coquilles, matelas...) Résultat : Absence d'amiante	Oui 1 + - CLIM	P005	

7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques

Sans objet

8 - Équipements divers et accessoires

Sans objet

9 - Fondations et soubassements

Sans objet

10 - Aménagements, voiries et réseaux divers

Sans objet

Composants ne figurant pas sur la Norme NF X 46-020 d'Août 2017

Sans objet

5.5 Récapitulatif zone par zone

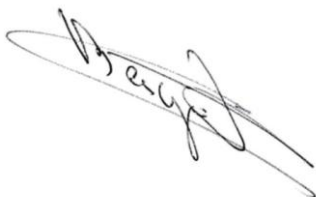
Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)
M007	Localisation : 1 + - CLIM Echantillons : P005 Description : Calorifuge (tresses, coquilles, matelas...)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
M069	Localisation : 1 - Courcive Echantillons : P061 Description : Ragréage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
M070	Localisation : 1 - terrasse ext Echantillons : Description : BOIS	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
M071	Localisation : 1 - archive ext Echantillons : P062 Description : CARRELAGE	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
M072	Localisation : 1 - archive ext Echantillons : P063 Description : Colle de carrelage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
M073	Localisation : 1 - archive ext Echantillons : P064 Description : Peinture décorative	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
M074	Localisation : 1 + - CLIM Echantillons : P065 Description : Ragréage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO13-M035	Localisation : Archive 3; Garage Echantillons : Description : Ragréage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO14-M036	Localisation : Archive 3; Garage Echantillons : Description : Peinture décorative	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO27-M071	Localisation : 1 - archive ext; 1 - sanitaire ext Echantillons : Description : Colle de carrelage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO28-M072	Localisation : 1 - archive ext; 1 - sanitaire ext Echantillons : Description : Colle de carrelage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO29-M073	Localisation : 1 - archive ext; 1 - sanitaire ext Echantillons : Description : Peinture décorative (paillottes, gouttelettes, ...)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

6. – Signatures

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **ABCIDIA CERTIFICATION** Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011 - 102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Fait à **ST DENIS**, le **21/04/2026**

Par : **BERGER Jérôme**



Cachet de l'entreprise

ADI 974 Agence Diagnostic Immobilier
97422 La Saline
siret:910507987
APE/7120B
TVA:fr93910507987

ANNEXES

Au rapport de mission de repérage n° 26036699_p01

Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

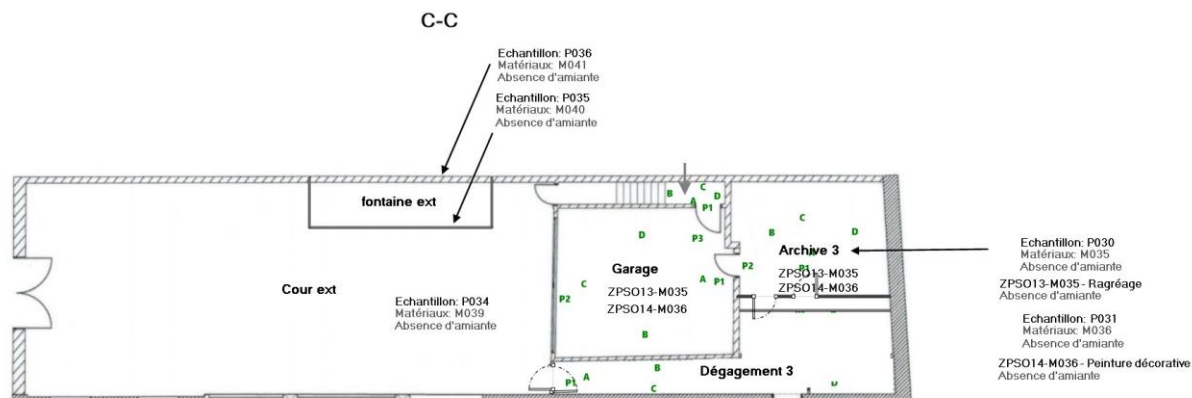
Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.

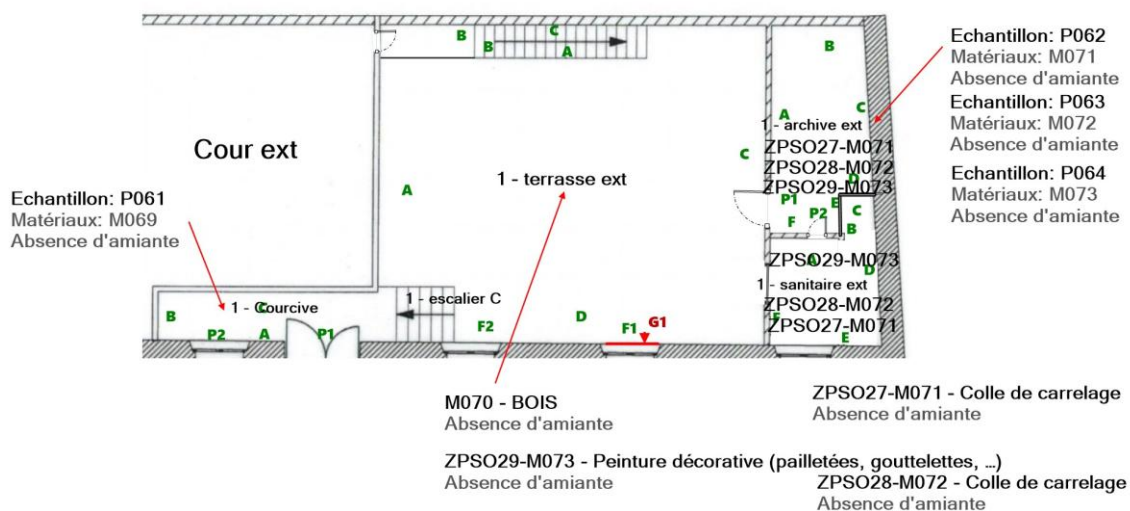
Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.

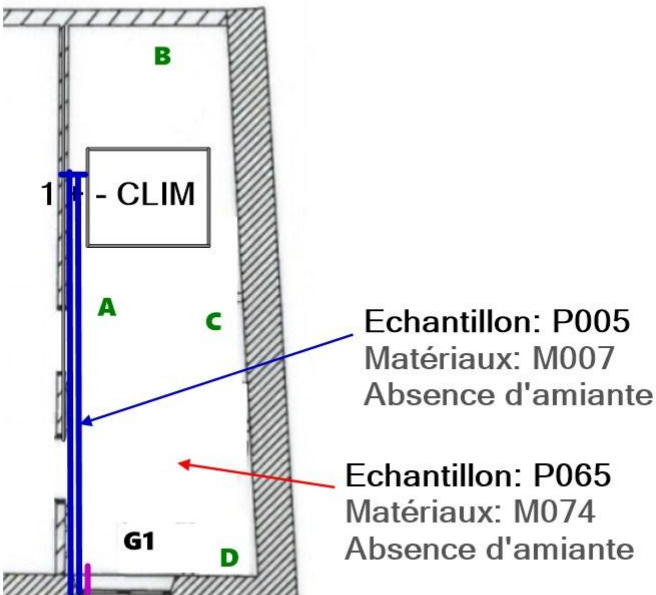
Sommaire des annexes**7 Annexes****7.1 Schéma de repérage****7.2 Rapports d'essais****7.3 Recommandations générales de sécurité****7.4 Documents annexés au présent rapport**

7.1 - Annexe - Schéma de repérage

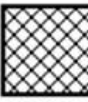


F-F R+1





Légende

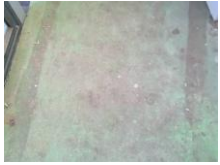
	Conduit en fibro-ciment		Dalles de sol	Nom du propriétaire : DRFIP DE LA REUNION Adresse du bien : 29 Amiral Lacaze 97400 ST DENIS
	Conduit autre que fibro-ciment		Carrelage	
	Brides		Colle de revêtement	
	Dépôt de Matériaux contenant de l'amiante		Dalles de faux-plafond	
	Matériau ou produit sur lequel un doute persiste		Toiture en fibro-ciment	
	Présence d'amiante		Toiture en matériaux composites	

7.2 - Annexe - Rapports d'essais

Identification des échantillons prélevés :

Identifiant et échantillons	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
M001-P001	-	-	-	Commentaires prélèvement: Panneaux et plaques Analyse à réaliser: Non connu	
M003-P002				Commentaires prélèvement: Panneaux et plaques Analyse à réaliser: Non connu	
M005-P003				Commentaires prélèvement: Calorifuge (tresses, coquilles, matelas...) Analyse à réaliser: Non connu	
M006-P004				Commentaires prélèvement: Calorifuge (tresses, coquilles, matelas...) Analyse à réaliser: Non connu	
M007-P005	1 + - CLIM	6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Calorifuge (tresses, coquilles, matelas...)	Calorifuge (tresses, coquilles, matelas...) Analyse à réaliser: Non connu	
M008-P006				Commentaires prélèvement: Calorifuge (tresses, coquilles, matelas...) Analyse à réaliser: Non connu	
M009-P007				Commentaires prélèvement: Calorifuge (tresses, coquilles, matelas...) Analyse à réaliser: Non connu	
M010-P008				Commentaires prélèvement: Colle de carrelage Analyse à réaliser: Non connu	
M011-P009				Commentaires prélèvement: Peinture décorative Analyse à réaliser: Non connu	
M012-P010				Commentaires prélèvement: Colle de carrelage Analyse à réaliser: Non connu	
M013-P011				Commentaires prélèvement: Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes, ...) Analyse à réaliser: Non connu	
M014-P012				Commentaires prélèvement: Ràgrage Analyse à réaliser: Non connu	
M016-P013				Commentaires prélèvement: Ràgrage Analyse à réaliser: Non connu	
M017-P014				Commentaires prélèvement: Ràgrage Analyse à réaliser: Non connu	
M018-P015				Commentaires prélèvement: Peinture décorative Analyse à réaliser: Non connu	
M019-P016				Commentaires prélèvement: Ràgrage Analyse à réaliser: Non connu	
M020-P017				Commentaires prélèvement: Colle de PLINTHE Analyse à réaliser: Non connu	
M021-P018				Commentaires prélèvement: Colle de COLLE DE PLINTHE Analyse à réaliser: Non connu	
M022-P019				Commentaires prélèvement: Ràgrage Analyse à réaliser: Non connu	
M023-P020				Commentaires prélèvement: Peinture décorative Analyse à réaliser: Non connu	
M025-P021				Commentaires prélèvement: Ràgrage Analyse à réaliser: Non connu	
M026-P022				Commentaires prélèvement:	

Identifiant et échantillons	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
				Peinture décorative Analyse à réaliser: Non connu	
M027-P023				Commentaires prélèvement: Ragréage Analyse à réaliser: Non connu	
M029-P024				Commentaires prélèvement: Colle de carrelage Analyse à réaliser: Non connu	
M030-P025				Commentaires prélèvement: Colle de carrelage Analyse à réaliser: Non connu	
M031-P026				Commentaires prélèvement: Colle de faïence Analyse à réaliser: Non connu	
M032-P027				Commentaires prélèvement: Peinture décorative Analyse à réaliser: Non connu	
M033-P028				Commentaires prélèvement: Ragréage Analyse à réaliser: Non connu	
M034-P029				Commentaires prélèvement: Peinture décorative Analyse à réaliser: Non connu	
M035-P030				Commentaires prélèvement: Ragréage Analyse à réaliser: Non connu	
M036-P031				Commentaires prélèvement: Peinture décorative Analyse à réaliser: Non connu	
M037-P032				Commentaires prélèvement: Colle de carrelage Analyse à réaliser: Non connu	
M038-P033				Commentaires prélèvement: Peinture décorative Analyse à réaliser: Non connu	
M039-P034				Commentaires prélèvement: Ragréage Analyse à réaliser: Non connu	
M040-P035				Commentaires prélèvement: Colle de faïence Analyse à réaliser: Non connu	
M041-P036				Commentaires prélèvement: Peinture sur béton Analyse à réaliser: Non connu	
M042-P037				Commentaires prélèvement: Colle de carrelage Analyse à réaliser: Non connu	
M043-P038				Commentaires prélèvement: Colle de carrelage Analyse à réaliser: Non connu	
M044-P039				Commentaires prélèvement: Peinture décorative Analyse à réaliser: Non connu	
M045-P040				Commentaires prélèvement: Colle de faïence Analyse à réaliser: Non connu	
M046-P041				Commentaires prélèvement: Colle de carrelage Analyse à réaliser: Non connu	
M047-P042				Commentaires prélèvement: Ragréage Analyse à réaliser: Non connu	
M048-P043				Commentaires prélèvement: Peinture décorative Analyse à réaliser: Non connu	
M050-P044				Commentaires prélèvement: Coffrage perdu Analyse à réaliser: Non connu	
M053-P045				Commentaires prélèvement: Peinture décorative (paillétées, gouttelettes, ...) Analyse à réaliser: Non connu	
M054-P046				Commentaires prélèvement: Peinture décorative (paillétées, gouttelettes, ...) Analyse à réaliser: Non connu	
M055-P047				Commentaires prélèvement: Ragréage Analyse à réaliser: Non connu	
M056-P048				Commentaires prélèvement: Colle de PLINTHE PVC Analyse à réaliser: Non connu	
M057-P049				Commentaires prélèvement:	

Identifiant et échantillons	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
				Ragréage Analyse à réaliser: Non connu	
M058-P050				Commentaires prélèvement: Colle de PLINTHE Analyse à réaliser: Non connu	
M059-P051				Commentaires prélèvement: Peinture décorative Analyse à réaliser: Non connu	
M060-P052				Commentaires prélèvement: Colle de carrelage Analyse à réaliser: Non connu	
M061-P053				Commentaires prélèvement: Colle de faïence Analyse à réaliser: Non connu	
M062-P054				Commentaires prélèvement: Colle de carrelage Analyse à réaliser: Non connu	
M063-P055				Commentaires prélèvement: Peinture décorative Analyse à réaliser: Non connu	
M064-P056				Commentaires prélèvement: Colle de carrelage Analyse à réaliser: Non connu	
M065-P057				Commentaires prélèvement: Colle de faïence Analyse à réaliser: Non connu	
M066-P058				Commentaires prélèvement: Colle de faïence Analyse à réaliser: Non connu	
M067-P059				Commentaires prélèvement: Colle de carrelage Analyse à réaliser: Non connu	
M068-P060				Commentaires prélèvement: Peinture décorative Analyse à réaliser: Non connu	
M069-P061	1 - Courcive	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Ragréage	Ragréage Analyse à réaliser: Non connu	
M071-P062	1 - archive ext	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	CARRELAGE	CARRELAGE Commentaires prélèvement: Ragréage Analyse à réaliser: Non connu	
M072-P063	1 - archive ext	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colle de carrelage	Colle de carrelage Analyse à réaliser: Non connu	
M073-P064	1 - archive ext	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...)	Peinture décorative Analyse à réaliser: Non connu	
M074-P065	1 + - CLIM	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Ragréage	Ragréage Analyse à réaliser: Non connu	
M075-P066				Commentaires prélèvement: Colle de carrelage Analyse à réaliser: Non connu	
M076-P067				Commentaires prélèvement: Peinture décorative Analyse à réaliser: Non connu	
M080-P068				Commentaires prélèvement: Peinture sur béton Analyse à réaliser: Non connu	
M081-P069				Commentaires prélèvement: Peinture sur béton Analyse à réaliser: Non connu	

Identifiant et échantillons	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
M082-P070				Commentaires prélèvement: Peinture sur béton Analyse à réaliser: Non connu	
M083-P071				Commentaires prélèvement: Peinture sur béton Analyse à réaliser: Non connu	

Copie des rapports d'essais :



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2769 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2769
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M001-P001 - Panneaux et plaques - Accueil
Description ITGA	Peinture / Matériau compact blanc

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Matériau compact blanc	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

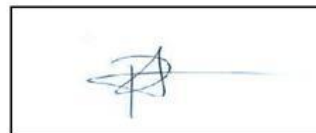
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2770 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2770
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M003-P002 - Panneaux et plaques - Dégagement 3
Description ITGA	Peinture / Matériau fibreux gris

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Matériau fibreux gris	MOLP + META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : OCS (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2771 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2771
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M005-P003 - CALORIFUGE (tresses coquilles matelas ..) - Dégagement
Description ITGA	Matériau bitumineux noir / Matériau jaune en mousse

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau bitumineux noir non séparable + Matériau jaune en mousse non séparable	META (B) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : OCS (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

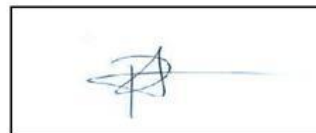
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2772 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2772
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M006-P004 - CALORIFUGE (tresses coquilles matelas ..) - Dégagement
Description ITGA	Matériau bitumineux noir / Peinture / Matériau jaune en mousse

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau bitumineux noir non séparable + Peinture non séparable + Matériau jaune en mousse	META (B) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : OCS (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

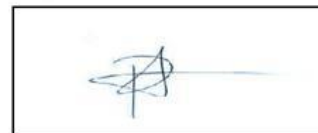
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2773 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2773
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M007-P005 - CALORIFUGE (tresses coquilles matelas ..) - 1 + - CLM
Description ITGA	Peintures multiples / Matériau noir en mousse / Matériau bleu en mousse

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peintures multiples non séparable + Matériau noir en mousse	META (B) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : OCS (2)
► Matériau bleu en mousse	META (B) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : OCS

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formaisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

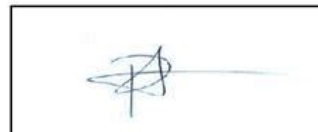
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2773 EN DATE DU 27/05/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 2 / 2



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2774 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2774
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M008-P006 - CALORIFUGE (tresses coquilles matelas ..) - 1 - Dégagement 3
Description ITGA	Matériau fibreux jaune avec couche d'aluminium

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques

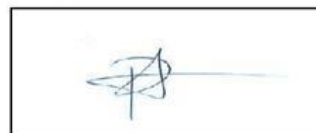
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau fibreux jaune avec couche d'aluminium	MOLP le 25/05/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observable inférieure à la limite de détection. Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure 0,2 micromètre (µm).

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2775 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2775
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M009-P007 - CALORIFUGE (tresses coquilles matelas ..) - Poste 1
Description ITGA	Matériau fibreux jaune avec poussières

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

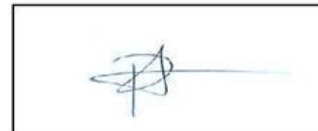
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau fibreux jaune avec poussières	MOLP le 25/05/2021 Confirmé au META (A) Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observable inférieure à la limite de détection. Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure 0,2 micromètre (µm).

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2776 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2776
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M010-P008 - Colle de carrelage - Accueil
Description ITGA	Carrelage / Colle grise / Matériau blanc

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
Colle grise non séparable + Matériau blanc non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

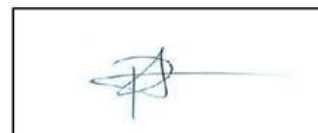
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2777 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2777
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M011-P009 - Peinture décorative (pailletées gouttelettes ...) - Accueil
Description ITGA	Peintures multiples en vrac / Matériau compact gris hétérogène

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peintures multiples en vrac non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2778 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2778
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M012-P010 - Colle de carrelage - Accueil
Description ITGA	Carrelage / Colle grise / Matériau compact blanc / Carton

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

(A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)

(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

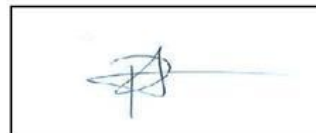
Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Carrelage	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : OCS
► Colle grise non séparable + Matériau compact blanc non séparable + Carton non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : OCS (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2779 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2779
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M013-P011 - Peinture décorative (pailletées gouttelettes ...) - Accueil
Description ITGA	Peinture / Matériau compact gris hétérogène

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

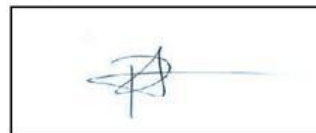
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2780 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2780
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M014-P012 - Ragrée - Bureau
Description ITGA	Revêtement souple vert / Colle polymère jaune / Ragrée rose

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Revêtement souple vert	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : OCS
► Colle polymère jaune non séparable + Ragrée rose non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : OCS (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

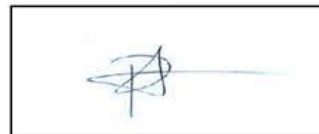
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2780 EN DATE DU 27/05/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 2 / 2



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2781 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2781
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M016-P013 - Ragrée - Accueil
Description ITGA	Revêtement souple vert / Colle polymère jaune / Ragrée rose

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Revêtement souple vert	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : OCS
► Colle polymère jaune non séparable + Ragrée rose non séparable	META (A) le 27/05/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : OCS (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

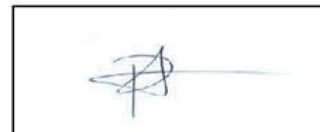
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2781 EN DATE DU 27/05/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 2 / 2



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2782 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2782
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M017-P014 - Ragrée - Dégageant
Description ITGA	Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragrée rose / Revêtement souple vert / Colle polymère jaune

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

(A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)

(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement souple beige	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP
▶ Colle polymère jaune non séparable + Ragrée rose non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)
▶ Revêtement souple vert + Colle polymère jaune non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

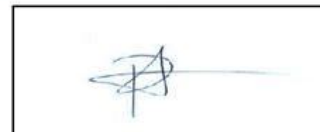
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2782 EN DATE DU 27/05/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 2 / 2



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2783 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2783
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M018-P015 - Peinture décorative (pailletées gouttelettes ...) - Dégagement
Description ITGA	Peintures multiples en vrac / Matériau compact gris hétérogène

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peintures multiples en vrac non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

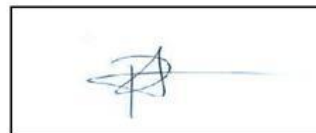
(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2784 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2784
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M019-P016 - Ragrée - Dégagement
Description ITGA	Peinture / Ragrée gris

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Ragrée gris	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

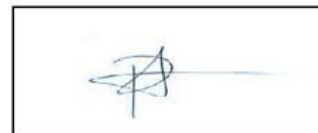
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2785 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2785
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M020-P017 - Colle de plinthe - Poste 1
Description ITGA	Matériau compact marron avec fibres / Colle polymère blanche avec poussières / Peintures multiples

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Matériau compact marron avec fibres	MOLP + META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyse : YOP
▶ Colle polymère blanche avec poussières + Peintures multiples non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : YOP (3)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

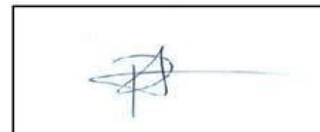
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2785 EN DATE DU 27/05/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 2 / 2



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2786 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2786
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M021-P018 - Colle de plinthe - Poste 2
Description ITGA	Colle polymère jaune / Couche plâtrée blanche

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Colle polymère jaune non séparable + Couche plâtrée blanche	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

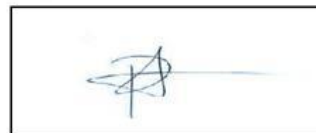
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2787 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2787
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M022-P019 - Ragrée - local tech
Description ITGA	Revêtement souple gris / Colle polymère jaune / Ragrée rose / Ragrée gris

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Revêtement souple gris	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP
► Colle polymère jaune non séparable + Ragrée rose non séparable + Ragrée gris non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

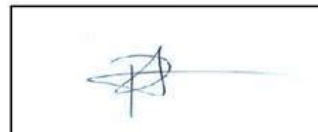
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2787 EN DATE DU 27/05/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 2 / 2



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2788 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2788
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M023-P020 - Peinture décorative (pailletées gouttelettes ...) - local tech
Description ITGA	Peintures multiples en vrac / Matériau compact beige / Matériau gris en vrac

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peintures multiples en vrac non séparable + Matériau compact beige non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

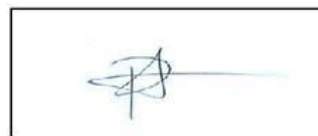
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2789 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2789
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M025-P021 - Ragrée - Dégrèvement 2
Description ITGA	Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragrée rose

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Revêtement souple beige	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP
► Colle polymère jaune non séparable + Ragrée rose non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

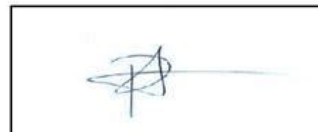
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2789 EN DATE DU 27/05/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 2 / 2



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2790 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2790
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M026-P022 - Peinture décorative (pailletées gouttelettes ...) - Dégagement 2
Description ITGA	Peintures multiples / Matériau plâtreux blanc / Matériau compact gris

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peintures multiples non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)
► Matériau compact gris	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formatées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

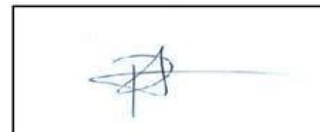
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2790 EN DATE DU 27/05/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 2 / 2



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2791 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2791
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M027-P023 - Ragrée - Dé gagement 2
Description ITGA	Peintures multiples / Matériau compact blanc / Matériau compact gris

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peintures multiples non séparable + Matériau compact blanc	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)
► Matériau compact blanc + Matériau compact gris non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

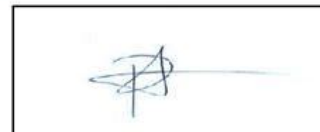
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2791 EN DATE DU 27/05/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 2 / 2



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2792 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2792
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M029-P024 - Colle de carrelage - Sanitaire 3
Description ITGA	Carrelage / Colle grise

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

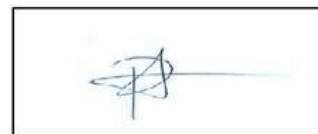
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle grise	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2793 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2793
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M030-P025 - Colle de carrelage - Sanitaire 3
Description ITGA	Carrelage / Colle grise / Couche plâtrée blanche / Carton

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle grise	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : OCS
▶ Couche plâtrée blanche non séparable + Carton non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : OCS (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

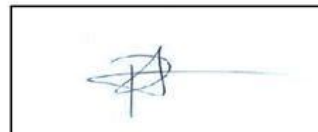
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2793 EN DATE DU 27/05/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 2 / 2



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2794 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2794
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M031-P026 - Colle de faïence - Sanitaire 3
Description ITGA	Carrelage / Colle grise / Peinture

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
Colle grise + Peinture non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : OCS (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

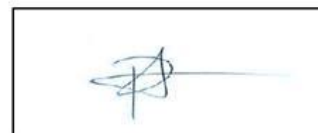
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2795 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2795
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M032-P027 - Peinture décorative (pailletées gouttelettes ...) - Sanitaire 3
Description ITGA	Peintures multiples / Matériau compact blanc / Matériau gris en vrac

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peintures multiples non séparable + Matériau compact blanc non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2796 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2796
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M033-P028 - Ragrée - archive 1
Description ITGA	Revêtement souple vert / Colle polymère jaune / Ragrée rose / Ragrée rose

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Revêtement souple vert	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP
► Colle polymère jaune non séparable + Ragrée rose non séparable + Ragrée rose non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

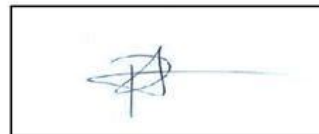
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2796 EN DATE DU 27/05/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 2 / 2



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2797 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2797
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M034-P029 - Peinture décorative - archive 1
Description ITGA	Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

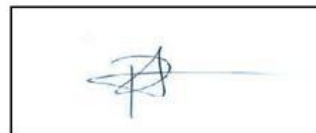
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2798 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2798
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M035-P030 - Ragrée - archive 3
Description ITGA	Matériau compact noir / Ragrée gris

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau compact noir non séparable + Ragrée gris	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : OCS (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

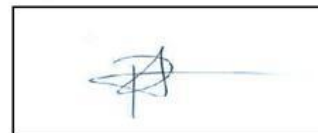
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2799 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2799
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M036-P031 - Peinture décorative - archive 3
Description ITGA	Peinture / Matériau compact gris hétérogène

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

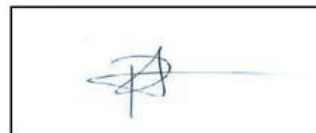
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2800 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2800
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M037-P032 - Colle de carrelage - Varangue
Description ITGA	Carrelage / Colle beige

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

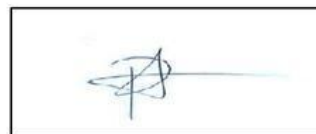
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
Colle beige	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2801 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2801
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M038-P033 - Peinture décorative - Varangue
Description ITGA	Peinture en vrac / Matériau gris en vrac

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

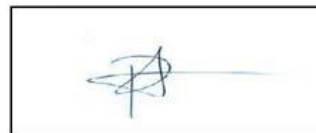
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2802 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2802
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M039-P034 - Ragrée - Cour Ext
Description ITGA	Ragrée gris

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Ragrée gris	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2803 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2803
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M040-P035 - Colle de faïence - fontaine ext
Description ITGA	Carrelage / Colle beige / Carrelage / Colle grise

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle beige	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle grise	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2804 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2804
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M041-P036 - Peinture sur béton - fontaine ext
Description ITGA	Peinture / Matériau gris hétérogène / Matériau blanc en vrac

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Matériau gris hétérogène non séparable + Matériau blanc en vrac non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

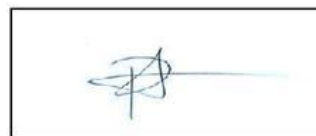
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2805 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2805
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M042-P037 - Colle de carrelage - 1 - escalier personnel
Description ITGA	Carrelage / Colle polymère jaune / Peinture / Matériau compact gris hétérogène

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle polymère jaune	META (B) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : OCS
▶ Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

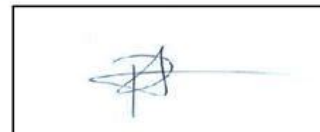
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2805 EN DATE DU 27/05/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 2 / 2



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2806 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2806
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M043-P038 - Colle de carrelage - 1 - escalier personnel
Description ITGA	Peinture / Carrelage / Colle grise

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP
Carrelage	Non analysé			
► Colle grise	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Les couches formatées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

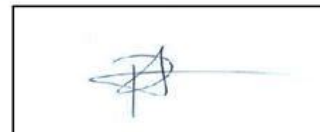
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2806 EN DATE DU 27/05/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 2 / 2



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2807 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2807
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M044-P039 - Peinture décorative - 1 - escalier personnel
Description ITGA	Peintures multiples en vrac / Matériau gris en vrac

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peintures multiples en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2808 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2808
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M045-P040 - Colle de faïence - 1 - escalier personnel
Description ITGA	Peinture / Carrelage / Colle grise

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Colle grise	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)
Carrelage	Non analysé			

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2809 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2809
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M046-P041 - Colle de carrelage - escalier P2
Description ITGA	Carrelage / Colle grise

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

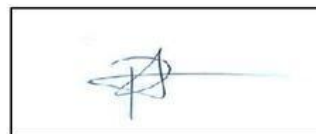
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
Colle grise	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2810 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2810
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M047-P042 - Ragrée - Pièce P2
Description ITGA	Revêtement souple gris / Colle polymère jaune / Ragrée gris avec poussières

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Revêtement souple gris	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP
► Colle polymère jaune non séparable + Ragrée gris avec poussières non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

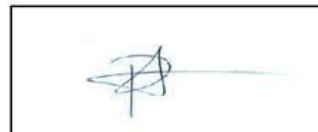
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2810 EN DATE DU 27/05/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 2 / 2



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2811 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2811
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M048-P043 - Peinture décorative - Pièce P2
Description ITGA	Peinture en vrac / Matériau gris en vrac

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2812 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2812
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M050-P044 - Coffrage perdu - Accueil
Description ITGA	Peintures multiples en vrac / Matériau plâtreux blanc / Matériau gris en vrac

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peintures multiples en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

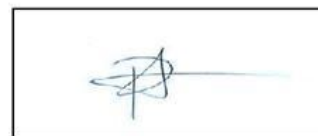
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2813 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2813
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M053-P045 - Peinture décorative - 1 - Dégagement
Description ITGA	Peintures multiples en vrac / Matériau gris en vrac

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peintures multiples en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2814 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2814
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M054-P046 - Peinture décorative (pailletées gouttelettes ...) - 1 - Bureau 1
Description ITGA	Peintures multiples en vrac / Matériau compact gris hétérogène

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peintures multiples en vrac non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2815 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2815
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M055-P047 - Ragréage - 1 - Dégagement 4
Description ITGA	Revêtement souple gris / Colle polymère jaune / Revêtement souple gris / Colle polymère jaune / Ragréage rose avec poussières

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement souple gris + Colle polymère jaune non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)
▶ Revêtement souple gris	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP
▶ Colle polymère jaune non séparable + Ragréage rose avec poussières non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste(s) : YOP / QCS (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

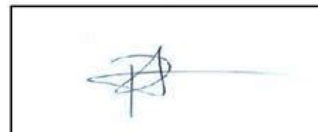
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2815 EN DATE DU 27/05/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 2 / 2



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2816 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2816
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M056-P048 - Colle de plinthe PVC - 1 - Dégagement 4
Description ITGA	Matériau compact gris / Colle polymère jaune / Couche plâtrée blanche

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Matériau compact gris	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP
▶ Colle polymère jaune non séparable + Couche plâtrée blanche non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formées en gris dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

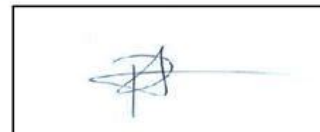
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2816 EN DATE DU 27/05/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 2 / 2



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2817 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2817
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M057-P049 - Ragrée - 1 - Salle restau
Description ITGA	Revêtement souple gris / Colle polymère jaune / Matériau compact blanc / Ragrée rose

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Revêtement souple gris	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP
► Colle polymère jaune non séparable + Matériau compact blanc non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)
► Ragrée rose	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

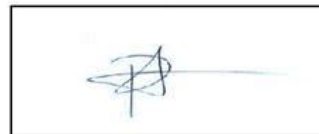
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2817 EN DATE DU 27/05/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 2 / 2



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2818 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2818
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M058-P050 - Colle de plinthe - 1 - Salle restau
Description ITGA	Matériau compact marron avec fibres / Colle polymère blanche / Peintures multiples

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Matériau compact marron avec fibres	MOLP + META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : OCS
► Colle polymère blanche non séparable + Peintures multiples non séparable	META (B) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : OCS (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

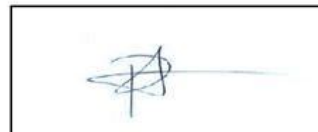
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2818 EN DATE DU 27/05/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 2 / 2



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2819 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2819
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M059-P051 - Peinture décorative - 1 - Salle restau
Description ITGA	Peintures multiples en vrac / Matériau compact blanc / Matériau gris en faible quantité en vrac

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peintures multiples en vrac non séparable + Matériau compact blanc non séparable + Matériau gris en faible quantité en vrac non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

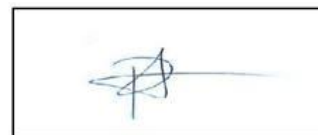
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2820 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2820
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M060-P052 - Colle de carrelage - 1 - WC
Description ITGA	Revêtement souple gris / Colle polymère jaune / Ragrée gris / Ragrée rose

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Revêtement souple gris	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP
► Colle polymère jaune non séparable + Ragrée gris non séparable + Ragrée rose non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

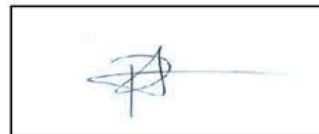
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2820 EN DATE DU 27/05/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 2 / 2



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2821 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2821
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M061-P053 - Colle de faïence - 1 - WC
Description ITGA	Peinture / Colle grise

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Colle grise	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

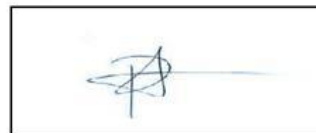
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2822 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2822
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M062-P054 - Colle de carrelage - ZONE 1 - PIECE 1
Description ITGA	Carrelage / Colle grise

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

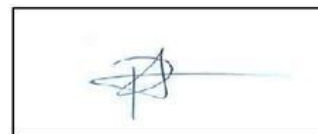
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
Colle grise	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2823 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2823
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M063-P055 - Peinture décorative - ZONE 1 - PIECE 1
Description ITGA	Peintures multiples en vrac / Matériau compact gris

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peintures multiples en vrac non séparable + Matériau compact gris non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

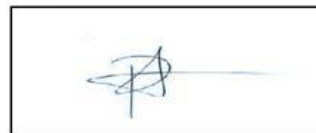
(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2824 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2824
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M064-P056 - Colle de carrelage - ZONE 1 - PIECE 3
Description ITGA	Carrelage / Colle grise hétérogène

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

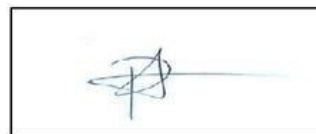
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
Colle grise hétérogène	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2825 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2825
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M065-P057 - Colle de faïence - ZONE 1 - PIECE 3
Description ITGA	Peinture / Carrelage / Colle grise / Joint cassant blanc

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Joint cassant blanc non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)
Carrelage	Non analysé			
► Colle grise	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

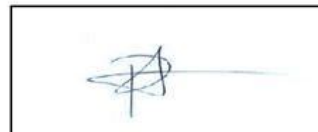
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2825 EN DATE DU 27/05/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 2 / 2



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2826 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2826
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M066-P058 - Colle de faïence - ZONE 1 - PIECE 4
Description ITGA	Carrelage / Colle grise

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
Colle grise	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2827 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2827
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M067-P059 - Colle de carrelage - 1 - ZONE 2
Description ITGA	Carrelage / Colle grise

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

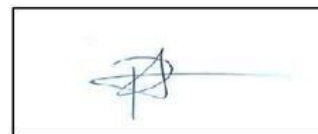
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
Colle grise	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2828 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2828
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M068-P060 - Peinture décorative - 1 - ZONE 2
Description ITGA	Peintures multiples en vrac / Matériau gris en vrac

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peintures multiples en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

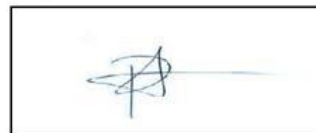
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2829 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2829
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M069-P061 - Ragrée - 1 - Coursive
Description ITGA	Peinture / Ragrée gris

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Ragrée gris	META (A) le 27/05/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

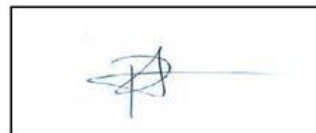
(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2830 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2830
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M071-P062 - CARRELAGE - 1 - archive ext
Description ITGA	Carrelage / Colle grise hétérogène

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

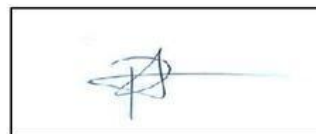
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
Colle grise hétérogène	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2831 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2831
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M072-P063 - Colle de carrelage - 1 - archive ext
Description ITGA	Carrelage / Colle grise

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

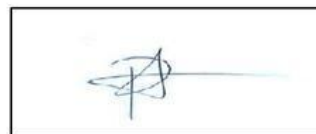
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
Colle grise	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2832 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2832
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M073-P064 - Peinture décorative - 1 - archive ext
Description ITGA	Peintures multiples en vrac / Matériau gris en vrac

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peintures multiples en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

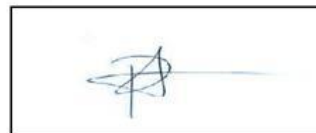
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2833 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2833
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M074-P065 - Ragrée - 1 + - CLIM
Description ITGA	Peintures multiples / Ragrée gris

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peintures multiples non séparable + Ragrée gris	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

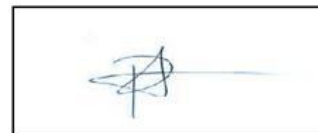
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2834 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2834
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M075-P066 - Colle de carrelage - 1 - ESCALIER R+2
Description ITGA	Carrelage / Colle grise

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

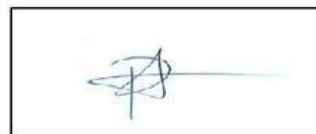
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
Colle grise	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT-MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2835 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT-DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2835
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M076-P067 - Peinture décorative - 1 - ESCALIER R+2
Description ITGA	Peintures multiples en vrac / Matériau gris en vrac

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peintures multiples en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

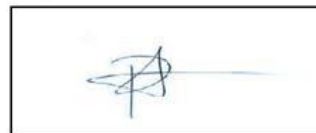
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2836 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2836
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M080-P068 - Peinture sur béton - FACADE A
Description ITGA	Matériau compact gris hétérogène / Peinture en vrac

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Matériau compact gris hétérogène non séparable + Peinture en vrac non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINT MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2837 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2837
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M081-P069 - Peinture sur béton - FACADE B
Description ITGA	Matériau compact gris hétérogène / Peintures multiples

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau compact gris hétérogène non séparable + Peintures multiples non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

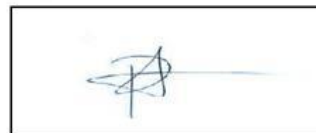
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2838 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2838
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M082-P070 - Peinture sur béton - FACADE B
Description ITGA	Peinture / Matériau compact gris hétérogène

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1



Immeuble Les Caves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél :
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT322105-2839 EN DATE DU 27/05/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

RL DETECTION
M. Jérôme BERGER
CO TECH NET REUNION 11 IMEUB RONTAUNAY
16 B RUE JEAN CHATEL
97400 SAINT DENIS- ILE DE LA REUNION

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3221-2194
Echantillon ITGA : IT322105-2839
Reçu au laboratoire le : 21/05/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	6252 - DRFP DE LA REUNION
Dossier client	
Echantillon	M083-P071 - Peinture sur béton - FACADE C
Description ITGA	Matériau compact gris hétérogène / Peinture

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau compact gris hétérogène non séparable + Peinture non séparable	META (A) le 25/05/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YOP (2)

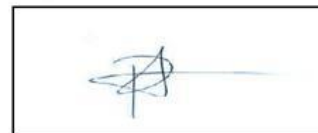
(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoni PENEL Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 19

Page 1 / 1

7.3 - Annexe - Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence

d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées. Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret n° 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

7.4 - Annexe - Autres documents

Rapport de mission de repérage du plomb avant travaux

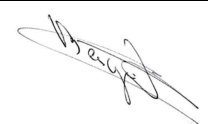
(Hors champ du code de la santé publique)

Numéro de dossier : 26036699_p01
Date du repérage : 21/04/2026

Adresse du bien immobilier	Donneur d'ordre / Propriétaire :
Localisation du ou des bâtiments : Département : ... La Réunion Adresse : 29 Amiral Lacaze Commune : 97400 ST DENIS Section cadastrale FR, Parcelle(s) n° 2462 Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : , Lot numéro Non communiqué Année de construction :	Donneur d'ordre : DRFIP DE LA REUNION - M. SAIDOU Christophe Propriétaire : DRFIP DE LA REUNION

Le Diagnostic suivant concerne			
X	Les parties privatives		Avant la vente
	Les parties occupées		Avant la mise en location
	Les parties communes d'un immeuble	X	Avant travaux <i>N.B. : Les travaux visés sont définis dans l'arrêté du 19 août 2011 relatif aux travaux en parties communes nécessitant l'établissement d'un CREP</i>
Nature des travaux :		Rénovation / Réhabilitation : NON	Démolition : OUI

Société réalisant le constat	
Nom et prénom de l'auteur du constat	BERGER Jérôme
N° de certificat de certification	19-1971 le 12/12/2022
Nom de l'organisme de certification	ABCIDIA CERTIFICATION
Organisme d'assurance professionnelle	Klarity Assurance
N° de contrat d'assurance	CDIAGK002454
Date de validité :	01/02/2027

Ce diagnostic plomb avant travaux a été rédigé par BERGER Jérôme le 21/04/2026.	
---	---

Objectif de la mission :

L'objet de ce rapport est d'identifier les revêtements et matériaux contenant du plomb susceptibles d'être altérés au cours des travaux de rénovation/réhabilitation ou de démolition, définis préalablement à la mission. L'altération de ces matériaux peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux. Ce diagnostic n'est ni un Constat de Risque d'Exposition au Plomb ni un Diagnostic du Risque d'Intoxication au Plomb, qui relèvent des obligations prévues par le Code de la Santé Publique.

Périmètre des travaux :

Le donneur d'ordre remet au diagnostiqueur ces informations via un tableau synthétique dont le modèle est téléchargeable sur le site de la DIRECCTE Centre : Annexe 2 Tableau de recensement des travaux établi par le donneur d'ordre ainsi qu'une description détaillée des travaux, de leur localisation et si déjà définis le nom et adresse des entreprises intervenantes. Il est important de disposer d'informations précises pour définir la stratégie de mesures.

Appareil utilisé	
Nom du fabricant de l'appareil	FONDIS
Modèle de l'appareil / N° de série de l'appareil	FEnX2 / 24-1012
Nature du radionucléide	109 Cd
Date du dernier chargement de la source	27/11/2023
Activité à cette date et durée de vie de la source	850MBq



Tableau de recensement des travaux :

Local / Structure	Nature des travaux	Entreprise Intervenante

1. Rappel des références réglementaires

- Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail,
- Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants,
- Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb,
- Norme NF X 46 031 avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb.
- Norme NF X 46 035 juin 2021 relative à la recherche de plomb avant travaux dans les revêtements et matériaux et produits de construction.

2. Renseignements complémentaires concernant la mission

2.1 L'appareil à fluorescence X

Nom du fabricant de l'appareil	FONDIS	
Modèle de l'appareil	FEnX2	
N° de série de l'appareil	24-1012	
Nature du radionucléide	109 Cd	
Date du dernier chargement de la source	27/11/2023	Activité à cette date et durée de vie : 850MBq
Autorisation/Déclaration ASN (DGSNR)	N° T990419	Nom du titulaire/signataire BERGER Jérôme
	Date d'autorisation/de déclaration 08/11/2023	Date de fin de validité (si applicable)
Nom du titulaire de l'autorisation ASN (DGSNR)	BERGER Jérôme	
Nom de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR)	Monsieur BERGER Jerome	

Étalon : FONDIS; SRM 2573 ;1.04mg/cm² incertitude 0.06mg/cm²

Vérification de la justesse de l'appareil	n° de mesure	Date de la vérification	Concentration (mg/cm ²)
Etalonnage entrée	1	23/04/2026	0.30 (+/- 0,1)
Etalonnage entrée	1	23/04/2026	0.70 (+/- 0,1)
Etalonnage sortie	141	23/04/2026	0.30 (+/- 0,1)
Etalonnage sortie	141	23/04/2026	0.70(+/- 0,1)

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil.

En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.2 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire d'analyse	Il n'a pas été fait appel à un laboratoire d'analyse
Nom du contact	-
Coordonnées	-
Référence du rapport d'essai	-
Date d'envoi des prélèvements	-
Date de réception des résultats	-

Liste des locaux visités

**Rez de chaussée,
DEGAGEMENT 3,
LOCAL MENAGE,
ARCHIVE 3,
Garage,
local tech 2,**

**1er étage,
1 - Courcive,
1 - terrasse ext,
1 - ESC DESC,
1 - archive ext,
1 - sanitaire ext,
1 + - CLIM**

Liste des locaux non visités ou non mesurés (avec justification)

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

3. Méthodologie employée

L'identification des locaux, zones, revêtements, matériaux et des unités de diagnostic sont fonction de la nature et de la localisation des travaux effectués. Par ailleurs, pour les ensembles bâtis (plusieurs bâtiments construits à la même période) présentant des locaux similaires, un repérage par échantillonnage peut être envisagé. Le diagnostiqueur définit sous sa seule responsabilité le choix des locaux et unités de diagnostic qui doivent faire l'objet d'un repérage (fluorescence X et / ou prélèvement).

Seules les unités de diagnostic impactées par les travaux font l'objet d'une ou plusieurs mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.

3.1 Stratégie de mesurage

Contrairement au CREP, le nombre de mesures à réaliser est fonction du type d'unité de diagnostic (UD) et des travaux à effectuer. En effet, les limites prévues par la réglementation du CREP ne sont pas forcément adaptées à chaque situation (Nombre de mesures limité à 3, hauteur de la prise des mesures limitée à 3 mètres), puisque l'objectif n'est pas de repérer des zones potentiellement accessibles par les enfants, ni même de vérifier la conformité à une valeur-seuil. Par conséquent, le diagnostiqueur déterminera le nombre de mesures en fonction de l'étendue de l'UD et de la nature des travaux.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs et réparties de façon pertinentes (partie haute et basse d'un mur, ...).

Lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements il peut effectuer un prélèvement qui sera analysé en laboratoire (idem réglementation du CREP).

3.2 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

L'auteur du constat tel que défini à l'Article 4 de l'Arrêté du 19 août 2011 peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble selon la norme NF X 46-031 «Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb», dans le cas suivant :

- lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de la norme NF X 46-030 «Diagnostic Plomb — Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb» précitée sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

L'ensemble des couches de peintures est prélevé en veillant à inclure la couche la plus profonde. L'auteur du constat évite le prélèvement du substrat ou tous corps étrangers qui risquent d'avoir pour effet de diluer la concentration en plomb de l'échantillon. Le prélèvement est réalisé avec les précautions nécessaires pour éviter la dissémination de poussières.

Quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g

4. Présentation des résultats

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre ;
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

5. Résultats des mesures

DEGAGEMENT 3

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
2	A	MUR (GAUCHE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.48	0.16	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
3		MUR (DROIT)			0.18	0.13		0	
4	B	MUR (DROIT)	BETON	PEINTURE BLANC	0.22	0.13	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
5		MUR (GAUCHE)			0.23	0.13		0	
6	C	MUR (GAUCHE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.43	0.13	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
7		MUR (DROITE)			0.37	0.15		0	
8	PLA	PLAFOND (DROITE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.68	0.18	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
9		PLAFOND (GAUCHE)			0.80	0.17		0	
-	P1	PORTE	METAL	PEINTURE ABSCENCE			Etat d'usage (Usure par friction)	NM	

Nombre d'unités de diagnostic : 5

LOCAL MENAGE

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
10	P1	HUISSERIE (GAUCHE)	BOIS	PEINTURE GRIS	0.07	0.01	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
11		HUISSERIE (DROITE)			0.07	0.01		0	
12	PLAF	PLAFOND (DROITE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.43	0.15	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
13		PLAFOND (GAUCHE)			0.90	0.18		0	
14	A	MUR (GAUCHE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.48	0.16	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
15		MUR (DROITE)			0.46	0.12		0	
16	B	MUR (DROITE)	PLACO	PEINTURE BLANC	0.00	0.08	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
17		MUR (GAUCHE)			0.00	0.08		0	
18	C	MUR (GAUCHE)	PLACO	PEINTURE BLANC	0.00	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
19		MUR (DROITE)			0.00	0.02		0	
20	D	MUR (DROITE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.57	0.17	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
21	D	MUR (GAUCHE)	PLACO	PEINTURE BLANC	0.00	0.04	Etat d'usage (Usure par friction)	0	

Nombre d'unités de diagnostic : 7

ARCHIVE 3

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
22	A	MUR (GAUCHE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.63	0.15	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
23	A	MUR (DROITE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.68	0.18	Etat d'usage (Usure par friction)	0	

24	B	MUR (DROITE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.46	0.13	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
25		MUR (GAUCHE)			0.30	0.14		0	
26	C	MUR (GAUCHE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.33	0.14	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
27		MUR (DROITE)			0.61	0.17		0	
28	D	MUR (DROITE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.70	0.16	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
29		MUR (GAUCHE)			0.13	0.12		0	
30	PLAF	PLAFON (GAUCHE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.73	0.13	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
31		PLAFON (DROITE)			0.40	0.15		0	
32	P1	HUISSEIRE (GAUCHE)	BOIS	PEINTURE GRIS	0.07	0.01	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
33		HUISSEIRE (DROITE)			0.07	0.01		0	
34	P2	HUISSEIRE ET PORTE (DROITE)	BOIS	PEINTURE GRIS	0.07	0.01	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
35		HUISSEIRE ET PORTE (GAUCHE)			0.07	0.01		0	

Nombre d'unités de diagnostic : 8

Garage

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
36	P1	HUISSEIRE ET PORTE (GAUCHE)	bois	PEINTURE GRIS	0.07	0.01	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
37		HUISSEIRE ET PORTE (DROITE)			0.07	0.01		0	
38	P2	PORTE INTER ET EXT (DROITE)	METAL	PEINTURE GRIS	0.97	0.21	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
39		PORTE INTER ET EXT (GAUCHE)			0.61	0.17		0	
40	P3	PORTE ET HUISSEIRE (GAUCHE)	METAL	PEINTURE GRIS	0.10	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
41		PORTE ET HUISSEIRE (DROITE)			0.10	0.02		0	
42	A	MUR (GAUCHE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.42	0.13	Dégradé (Ecaillage)	0	
43		MUR (DROITE)			0.81	0.14		0	
44	B	MUR (DROITE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.90	0.18	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
45		MUR (GAUCHE)			0.61	0.15		0	
46	C	MUR (GAUCHE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.31	0.14	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
47		MUR (DROITE)			0.35	0.12		0	
48	D	MUR (DROITE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.27	0.14	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
49		MUR (GAUCHE)			0.33	0.14		0	
50	PLAF	PLAFOND (GAUCHE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.55	0.17	Dégradé (Ecaillage)	0	
51		PLAFOND (DROITE)			0.23	0.13		0	

Nombre d'unités de diagnostic : 8

local tech 2

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
52	PLAF	PLAFOND (DROITE)	BETON	PEINTURE BEIGE	0.54	0.16	Dégradé (Ecaillage)	0	
53		PLAFOND (GAUCHE)			0.50	0.13		0	
54	P1	PORTE ET HUISSEIRE (GAUCHE)	METAL	PEINTURE GRISE	0.23	0.13	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
55		PORTE ET HUISSEIRE (DROITE)			0.23	0.13		0	
56	A	MUR (GAUCHE)	BETON	PEINTURE BEIGE	0.89	0.15	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
57		MUR (DROITE)			0.84	0.08		0	
58	B	MUR (DROITE)	BETON	PEINTURE BEIGE	0.90	0.18	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
59		MUR (GAUCHE)			0.90	0.18		0	

60	C	MUR (GAUCHE)	BETON	PEINTURE BEIGE	0.59	0.14	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
61		MUR (DROITE)			0.69	0.13		0	
62	D	MUR (DROITE)	BETON	PEINTURE BEIGE	0.25	0.13	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
63		MUR (GAUCHE)			0.24	0.13		0	

Nombre d'unités de diagnostic : 6

1 - Courcive

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
64	A	MUR (GAUCHE)	BETON	PEINTURE BEIGE	0.13	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
65		MUR (DROITE)			0.13	0.02		0	
66	B	MUR (DROITE)	METAL	PEINTURE GRIS	0.10	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
67		MUR (GAUCHE)			0.13	0.02		0	
68	C	MUR (GAUCHE)	METAL	PEINTURE GRIS	0.12	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
69		MUR (DROITE)			0.12	0.02		0	
70	P1/ P2	HUISSERIE ET PORTE (DROITE)	BOIS	PEINTURE GRIS	0.09	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
71	P1/ P2	HUISSERIE ET VOLET (GAUCHE)	BOIS	PEINTURE GRIS	0.09	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
72		HUISSERIE ET VOLET (DROITE)			0.09	0.02		0	

Nombre d'unités de diagnostic : 5

1 - terrasse ext

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
73	A	MUR SRTCURE METAL (DROITE)	METAL	PEINTURE GRIS	0.11	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
74		MUR SRTCURE METAL (GAUCHE)			0.11	0.02		0	
75	B	MUR (GAUCHE)	BETON	PEINTURE ROUGE	0.14	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
76		MUR (DROITE)			0.14	0.02		0	
77	B	REMBARDE (DROITE)	METAL	PEINTURE GRIS	0.09	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
78		REMBARDE (GAUCHE)			0.09	0.02		0	
79	C	MUR (GAUCHE)	BETON	PEINTURE ROUGE	0.14	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
80		MUR (DROITE)			0.14	0.02		0	
81	D	MUR (DROITE)	BETON	PEINTURE GRIS	0.14	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
82		MUR (GAUCHE)			0.14	0.02		0	
83	PLAF	PLAFOND (GAUCHE)	PLACO	PEINTURE BLANC	0.11	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
84		PLAFOND (DROITE)			0.10	0.02		0	
-	P2	FENETRE	ALU	PEINTURE ABSCENCE			Etat d'usage (Usure par friction)	NM	
-	P1	FENETRE	ALU	PEINTURE ABSCENCE			Etat d'usage (Usure par friction)	NM	
85	P1	GRILLE (GAUCHE)	METAL	PEINTURE GRISE	3.73	0.20	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
86		GRILLE (DROITE)			2.76	0.20		2	

Nombre d'unités de diagnostic : 9

1 - ESC DESC

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
87	A	MUR (DROITE)	BETON	PEINTURE ROUGE	0.13	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
88		MUR (GAUCHE)			0.13	0.02		0	
89	B	MUR (GAUCHE)	BETON	PEINTURE ROUGE	0.13	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
90		MUR (DROITE)			0.13	0.02		0	

91	C	MUR (DROITE)	BETON	PEINTURE ROUGE	0.13	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
92		MUR (GAUCHE)			0.14	0.02		0	
93	B	PORTE ET HUISSERIE (GAUCHE)	BOIS	PEINTURE GRIS	0.12	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
94		PORTE ET HUISSERIE (DROITE)			0.12	0.02		0	
95	PLAF	PLAFOND (DROITE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.14	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
96		PLAFOND (GAUCHE)			0.14	0.02		0	
97	C	MAIN COURANTE (GAUCHE)	METAL	PEINTURE GRIS	0.11	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
98		MAIN COURANTE (DROITE)			0.11	0.02		0	

Nombre d'unités de diagnostic : 6

1 - archive ext

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
99	PLAF	PLAFOND (DROITE)	BETON	PEINTURE BLANNC	0.11	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
100		PLAFOND (GAUCHE)			0.14	0.02		0	
101	A	MUR (GAUCHE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.13	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
102		MUR (DROITE)			0.13	0.02		0	
103	B	MUR (DROITE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.14	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
104		MUR (GAUCHE)			0.13	0.02		0	
105	C	MUR (GAUCHE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.13	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
106		MUR (DROITE)			0.13	0.02		0	
107	D	MUR (DROITE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.14	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
108		MUR (GAUCHE)			0.15	0.02		0	
109	E	MUR (GAUCHE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.15	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
110		MUR (DROITE)			0.14	0.02		0	
111	F	MUR (DROITE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.14	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
112		MUR (GAUCHE)			0.14	0.02		0	
113	P1	HUISSERIE (GAUCHE)	BOIS	PEINTURE GRIS	0.18	0.03	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
114		HUISSERIE (DROITE)			0.13	0.02		0	
115	P2	HUISSERIE (DROITE)	METAL	PEINTURE BLANC	0.13	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
116		HUISSERIE (GAUCHE)			0.15	0.02		0	

Nombre d'unités de diagnostic : 9

1 - sanitaire ext

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
117	P1	HUISSERIE (GAUCHE)	METAL	PEINTURE BLANC	0.15	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
118		HUISSERIE (DROITE)			0.15	0.02		0	
119	A	MUR (GAUCHE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.14	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
120		MUR (DROITE)			0.14	0.02		0	
121	B	MUR (DROITE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.14	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
122		MUR (GAUCHE)			0.14	0.02		0	
123	C	MUR (GAUCHE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.14	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
124		MUR (DROITE)			0.14	0.02		0	
125	D	MUR (DROITE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.14	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
126		MUR (GAUCHE)			0.14	0.02		0	

127	E	MUR (GAUCHE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.15	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
128		MUR (DROITE)			0.14	0.02		0	
129	F	MUR (DROITE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.14	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
130		MUR (GAUCHE)			0.14	0.02		0	
131	PLAF	PLAFONND (GAUCHE)	BETON	PEINTURE BLANC	0.13	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
132		PLAFONND (DROITE)			0.13	0.02		0	

Nombre d'unités de diagnostic : 8

1 + - CLIM

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Etat de conservation	Classement UD	Observation / Travaux
-	PLAF	PLAFOND (DROITE)	METAL	PEINTURE ABSCENCE			Etat d'usage (Usure par friction)	NM	
-	A	MUR	METAL STRUCTURE	PEINTURE ABSCENCE			Etat d'usage (Usure par friction)	NM	
133	B	MUR (GAUCHE)	BETON	PEINTURE ROUGE	0.14	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
134		MUR (DROITE)			0.14	0.02		0	
135	C	MUR (DROITE)	BETON	PEINTURE BEIGE	0.14	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
136		MUR (GAUCHE)			0.14	0.02		0	
137	D	MUR (GAUCHE)	BETON	PEINTURE BEIGE	0.14	0.02	Etat d'usage (Usure par friction)	0	
138		MUR (DROITE)			0.14	0.02		0	
139	G1	GRILLE (DROITE)	METAL	PEINTURE GRISE	3.64	0.20	Etat d'usage (Usure par friction)	2	
140		GRILLE (GAUCHE)			3.50	0.18		2	

Nombre d'unités de diagnostic : 6

NM : Non mesuré car l'unité de diagnostic n'est pas visée par la réglementation

* : à défaut d'avoir l'incertitude par mesure, la tolérance est fournie par les données constructeur de la machine utilisée.

Analyses chimiques du laboratoire

Aucune analyse chimique n'a été réalisée en laboratoire.

Constatations diverses :

Néant

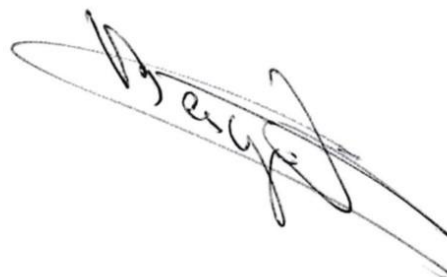
Validité du constat :**Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :**

Néant

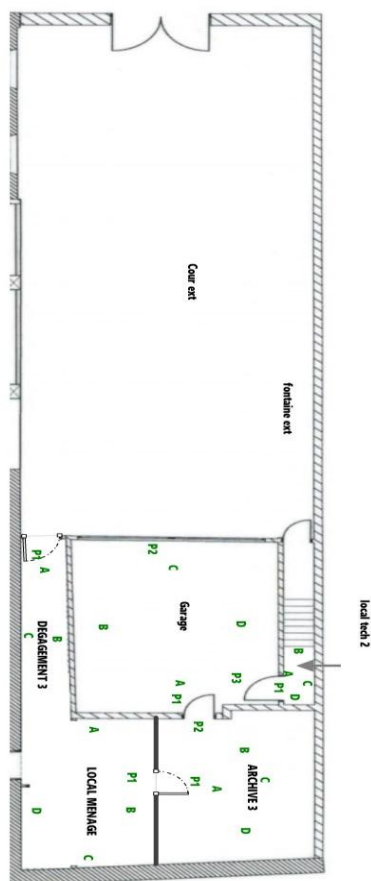
Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

M. SAIDOU Christophe DRFIP DE LA REUNION

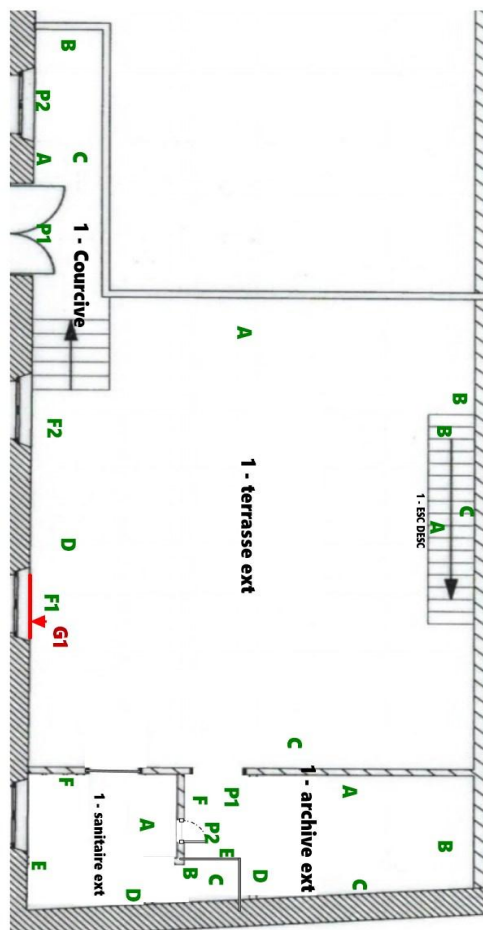
Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par
ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011 - 102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse

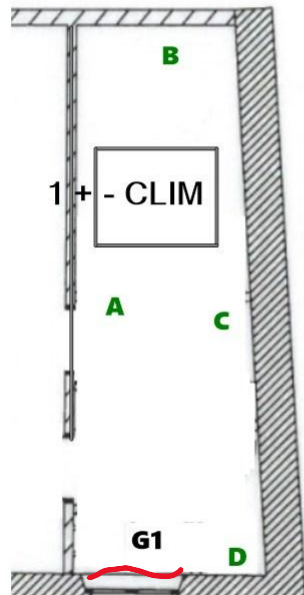
Fait à **ST DENIS**, le **21/04/2026**Par : **BERGER Jérôme**

6. Localisation des mesures sur croquis de repérage



F-F R+1





Aucune photo/illustration n'a été jointe à ce rapport.

7. Annexes : Notice d'Information avant travaux (Annexe 4 DIRECCTE)

Notice d'information à remettre systématiquement aux donneurs d'ordre en annexe du diagnostic

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs, baisse de la fertilité) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, avortement etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant (perturbation du développement du cerveau). Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Comment se contamine -t-on ?

Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant les particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers :

- en travaillant sans protection,
- en fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
- en se rongant les ongles,
- en mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail :

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

Que faire en cas de risque potentiel sur un chantier ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)

- Exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de rénovation / réhabilitation et démolition
- Remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes

Choisir un mode opératoire le moins polluant

En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

- Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenaillage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs)

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration),
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,...) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
 - interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
 - rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
 - interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
 - ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :

- des conseils dans le choix des protections,
- une aide à l'information et à la formation,
- une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Des documents vous informent :

- le diagnostic plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement ! (seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb)
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux.
- Les guides de prévention :
Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr) Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 909 (téléchargeable sur www.inrs.fr)

8. Autres documents et rapports antérieurs



ANNEXE



Ordre de Mission



Attestation



Responsabilité



Qualification

Ordre de mission

Objet de la mission :		
☐ Dossier Technique Amiante	☐ Diagnostic de Performance Energétique	☐ Diag. Assainissement
☐ Constat amiante avant-vente	☐ Etat relatif à la présence de termites	☐ Diag. Piscine
☐ Dossier amiante Parties Privatives	☐ Etat parasitaire	☐ Diag. Installations Gaz
☐ Diag amiante avant travaux	☐ Etat des Risques et Pollutions	☐ Diag. plomb dans l'eau
☒ Diag amiante avant démolition	☐ Etat des lieux	☐ Diag. Installations Electricité
☐ Contrôle Périodique Amiante	☐ Métrage (Loi Carrez)	☐ D.Technique DTG
☐ Amiante HAP	☐ Métrage (Surface Habitable)	☐ Diagnostic de Performance Energétique
☐ Strategie Dossier Amiante	☒ Plomb avant Travaux	☐ Diag. Radon
☐ Diagnostic de Performance Energétique	☐ Exposition au plomb (DRIPP)	☐ Vérif. accessibilité handicapé
☐ Mold Inspection		☐ Diag. Performance Numérique

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)
Type : Autre
Nom / Société : DRFIP DE LA REUNION - M. SAIDOU Christophe
Adresse :
Téléphone : 06.92.59.21.72
Port. :
Mail : christophe.saidou@dgfip.finances.gouv.fr

Désignation du propriétaire	Désignation du ou des bâtiments
Nom / Société : DRFIP DE LA REUNION	Adresse : 29 Amiral Lacaze
Adresse :	Code Postal : ... 97400
CP :	Ville : ST DENIS
Ville :	Département : . La Réunion
Tel : 06.93.05.43.58	Précision :
Mail : czhang5@systra.com	

Mission
Personne à contacter (avec tel) : .. M. SAIDOU Christophe DRFIP DE LA REUNION
Type de bien à expertiser : Autres
Catégorie du bien : (IGH/ERP) Autres
Date du permis de construire :
Section cadastrale : Section cadastrale FR, Parcelle(s) n° 2462
Numéro de lot(s) : Non communiqué
Lots rattachés : ☐ Cave , ☐ Garage , ☐ Terrain , ☐ Autre
Périmètre de repérage : PARTIE REFERENCEE SUR PLAN
Autres informations : ☐ Ascenseur, ☐ Animaux
Remise des clés :
Date et heure de la visite : 21/04/2026 à 08 h 30 durée approximative 35H
Précisions : Pour rappel, la dématérialisation des factures des fournisseurs de l'Etat est désormais obligatoire. Lors du dépôt des factures rattachées à ce bon de commande sur Chorus Pro, vous devrez préciser le service (code SE) PRFPLTF974, et le numéro du bon de commande 1513662327.
chargé de mission BRUNO rascol 0692 59 58 98

Locataire
Nom / Société :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Téléphone :
Mail :

Paraphe du donneur d'ordre :

Administratif

Facturation : ☒ **Propriétaire** ☐ **Donneur d'ordre** ☐ **Notaire**
Facturation adresse : **DRFIP DE LA REUNION**
Destinataire(s) des rapports : ☐ **Propriétaire** ☐ **Donneur d'ordre** ☐ **Notaire** ☐ **Agence**
Destinataire(s) adresse : **DRFIP DE LA REUNION - -**
Destinataire(s) e-mail :
Impératif de date :

Information relative à tout diagnostic :

- * Il est de l'obligation du propriétaire/ donneur d'ordre de fournir tous documents (Diagnostics, recherche, travaux, etc.) et informations dont il aurait connaissance (exemple : présence de parasites du bois, matériaux amiantés,...) relatifs à la présente mission.
- * Le propriétaire doit fournir un accès sécurisé à toutes les pièces / locaux pour lesquels de diagnostiqueur a été mandaté. Il est rappelé que l'inspection des ascenseurs, monte-charge, chaufferie, locaux électrique MT et HT nécessitent l'autorisation préalable et la présence d'un technicien de maintenance spécialisé. Ces personnes doivent être contactées et présentes sur site lors du diagnostic. Dans le cas où elles ne seraient pas présentes, et qu'une visite supplémentaire soit nécessaire, celle-ci sera facturée conformément à la grille tarifaire.
- * Seules les parties accessibles le jour de la visite seront contrôlées, c'est pourquoi le propriétaire devra déplacer le mobilier lourd afin de permettre un accès aux murs, plinthes et cloisons.
- * Le diagnostiqueur n'a pas l'autorisation réglementaire pour déposer des éléments nécessitant l'utilisation d'outils. Il est de la responsabilité du propriétaire d'effectuer cette dépose préalablement (Trappes des baignoires / éviers, ...)
- * Le diagnostiqueur devra désigner un représentant s'il ne peut être présent lui-même lors du repérage.

Spécificité au diagnostic amiante :

- * Il est rappelé que la signature de l'ordre de mission par le donneur d'ordre est un accord tacite autorisant tous les prélèvements nécessaires au diagnostiqueur (norme NF 46 020). Toutefois, si le propriétaire est présent lors de la visite, il pourra refuser qu'un prélèvement soit effectué ; une mention sera alors inscrite dans le rapport.

Fait à _____ le _____
Signature du donneur d'ordre :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR réalisée pour le dossier n° **26036699_p01** relatif à l'immeuble bâti visité situé au : 29 Amiral Lacaze 97400 ST DENIS.

Je soussigné, **BERGER Jérôme**, technicien diagnostiqueur pour la société **ADI 974 Agence Diagnostics Immobiliers** atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :

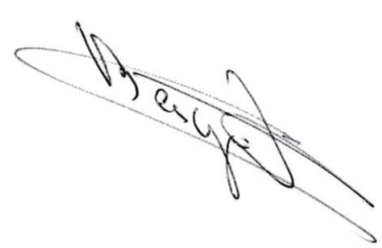
- Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
DTG	BERGER Jérôme	WE.CERT	WPIS_P_F_VF_03	28/12/2022
Amiante	BERGER Jérôme	ABCDIA CERTIFICATION	19-1971	24/01/2027 (Date d'obtention : 25/01/2020)
Amiante TVX	BERGER Jérôme	ABCDIA CERTIFICATION	19-1971	24/01/2027 (Date d'obtention : 25/01/2020)
Amiante ApTvX	BERGER Jérôme	ABCDIA CERTIFICATION	19-1971	24/01/2027 (Date d'obtention : 25/01/2020)
Amiante HAP	BERGER Jérôme	ABCDIA CERTIFICATION	19-1971	24/01/2027 (Date d'obtention : 25/01/2020)
Plomb	BERGER Jérôme	ABCDIA CERTIFICATION	19-1971	11/12/2029 (Date d'obtention : 12/12/2022)
Plomb ApTvX	BERGER Jérôme	ABCDIA CERTIFICATION	19-1971	11/12/2029 (Date d'obtention : 12/12/2022)
Termites	BERGER Jérôme	ABCDIA CERTIFICATION	19-1971	10/02/2029 (Date d'obtention : 11/02/2022)
Electricité	BERGER Jérôme	ABCDIA CERTIFICATION	19-1971	02/01/2027 (Date d'obtention : 03/01/2020)

- Avoir souscrit à une assurance (Klarity Assurance n° CDIAGK002454 valable jusqu'au 01/02/2027) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.

Fait à **ST DENIS**, le **21/04/2026**

Signature de l'opérateur de diagnostics :



Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation

« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

Article L271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation

« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

Valable du 01/02/2026 au 01/02/2027

Nous soussignés **Klarity Assurance** SAS - Courtage en Assurance – dont le centre de gestion se situe au 1 Av. de l'Angevinière, 44800, St-Herblain, attestons, sous réserve du paiement intégral de la cotisation d'assurance, par la présente que :

A.D.I AGENCE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS 974

Représenté par : **Berger Jerome**

241 CHEMIN FOND DE PUITS

97422 SAINT-PAUL

N° SIREN : **910507987**

Date de création : **01-02-2022**

Téléphone : **0693611592**

Email : **direction@adi-reunion974.fr**

Est titulaire du contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle du fait de ses activités professionnelles de **Diagnosticteur Immobilier** auprès de **Markel Insurance SE, société d'assurance dont le siège social est situé à Sophienstrasse 26, 80333 Muenchen, Allemagne, agissant par l'intermédiaire de sa succursale en France située au 93 Avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine** sous le n°CDIAGK002454 souscrit à effet du 01/02/2026. Le détail des activités assurées est indiqué aux Conditions Particulières.

Les montants de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle sont fixés à **300 000 €** par sinistre et **500 000 €** par année d'assurance.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie, et est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. Elle ne peut engager l'Assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à **CHAMBOURCY**,
le **4 février 2026**

Par délégation de l'assureur :
Ying Liang





**La certification de compétence de personnes physiques
est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à**

BERGER Jérôme

sous le numéro 19-1971

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes

☒	Termites Outre Mer	Prise d'effet : 11/02/2022	Validité : 10/02/2029
[Arrêté du 1 Juillet 2024 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique]			
☒	Amiante Sans Mention	Prise d'effet : 25/01/2020	Validité : 24/01/2027
[Arrêté du 1 Juillet 2024 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique]			
☒	Plomb Crep	Prise d'effet : 12/12/2022	Validité : 11/12/2029
[Arrêté du 1 Juillet 2024 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique]			
☒	Amiante Avec Mention	Prise d'effet : 25/01/2020	Validité : 24/01/2027
[Arrêté du 1 Juillet 2024 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique]			
☒	Electricite	Prise d'effet : 03/01/2020	Validité : 02/01/2027
[Arrêté du 1 Juillet 2024 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique]			



Accréditation
N° 4-0540
portée disponible sur
www.cofrac.fr

Le maintien des dates mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des
opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier
PRO 06



Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés

ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011
102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse
01 30 85 25 71 – www.abcidia-certification.fr
ENR20 V10 du 02 décembre 2021